

L'autodétermination scolaire et universitaire des filles-mères dans la commune du 9^{ème} arrondissement de la ville de N'Djamena au Tchad

YANKIMADJI Clarisse

Université de N'Djamena au Tchad,

Auteur correspondant : clarisseyankimadj288@gmail.com

Article soumis, le 13/05/2025 et accepté, le 23 juin 2025

AUM12-0107

Résumé : Le système éducatif actuel au Tchad, à peu de chose près, celui qui a été mis en place en 1911 par la puissance coloniale française. Il avait pour seule mission de former des intermédiaires entre le gouvernement et la population. Ainsi orienté, l'enseignement ne s'est jamais réellement enraciné dans les cultures tchadiennes. Il n'a pas pour objectif de résoudre les problèmes qui se posent à la société. L'un des problèmes que cette étude se propose d'analyser est celui des filles qui deviennent des filles-mères au cours de leurs cursus scolaires et universitaires. L'objet du présent article est de réfléchir sur l'autodétermination de ces filles-mères qui poursuivent leurs études au lieu de suivre la voie de l'abandon. Des questions d'ordre organisationnel se posent à savoir : comment la fille-mère parvient-elle à concilier la prise en charge du nourrisson et la poursuite normale de l'apprentissage ? Quels sont les facteurs socioéducatifs qui contribuent à la réussite scolaire ? Pour répondre à ces questions des entretiens sont faites auprès de 75 personnes ressources (chefs coutumiers, parents d'élèves et femmes membres des associations), 75 élèves et étudiantes déjà mères et 15 enseignants, tous localisés dans le 9^e arrondissement de N'Djamena. Les résultats de ces entretiens ont montré qu'environ 80% des filles-mères n'ont pas bénéficié de causeries éducatives relatives à leur statut et ne bénéficient d'aucune aide allant dans le sens de la garde d'enfant susceptible de les aider à poursuivre leurs études.

"School and University Self-Determination of Teenage Mothers in the 9th District of N'Djamena, Chad"

Abstract: The recurrent educational system in Chad is, with few exceptions, the one established in 1911 by the French colonial power. Its sole purpose was to

train intermediaries between the government and the population. With such a focus, education has never truly taken root in Chadian cultures. It is not aimed at solving the problems faced by society. One of the issues this study seeks to analyze is that of schoolgirls who become young mothers during their academic journey. The aim of this article is to reflect on the self-determination of these young mothers who choose to continue their education rather than drop out. Organizational questions arise, such as: how does a young mother manage to balance caring for her infant and continuing her education? What socio-educational factors contribute to academic success? To answer these questions. Interviews were conducted with 75 resource persons (traditional leaders, parents of students and women from associations), 75 student-mothers, and 15 teachers, all located in the 9th district of N'Djamena. The results of these interviews showed that about 80% of the student-mothers had not received educational discussions related to their status and do not benefit from any childcare support that could help them continue their studies.

Mots clés : Autodétermination, enseignement, fille-mère, poursuite scolaire, N'Djamena.

Introduction

Le problème de grossesse indésirée est un fléau de portée mondiale. Le problème gagne aussi bien les sociétés occidentales que des pays en retard de développement et est intrinsèquement lié au développement des réseaux sociaux. Les adolescents découvrent très tôt l'importance de certaines parties de leur corps. Le comportement se démultiplie par les mauvaises compagnies et laisse désesparés les parents. Ce qui se solde par des conséquences aussi fâcheuses comme l'exposition aux maladies sexuellement transmissibles dont le VIH et par de grossesses non-désirées. La montée exponentielle des familles monoparentales n'en est pas moins l'une des conséquences de ce libertinage sexuel. Selon le Journal Info Tchad (2020), le phénomène des filles-mères a pris de l'ampleur ces dernières années à N'Djamena. L'âge de celles-ci varie entre 13 à 20 ans et c'est la tranche d'âge qui correspond à la fréquentation des collèges, lycées et université.

Mais, quand une adolescente à l'école tombe enceinte hors mariage, par contraintes, ses perspectives de continuer les études, de chercher un emploi s'évanouissent. En outre, elle devient vulnérable à l'exclusion, à la dépendance et à la pauvreté. Par cette étude, il est alors question de connaître en profondeur, la situation de certaines de ces filles-mères poursuivant le cursus scolaire et universitaire.

Au Tchad, les enquêtes réalisées par l'UNICEF (2018) et l'Annuaire statistique scolaire (2019/2020) révèlent que le taux de scolarisation des filles au niveau primaire est de 80%, tandis qu'au niveau de l'enseignement moyen et secondaire il est de 13%, particulièrement en classe de troisième et terminale. On constate une nette baisse du taux de la scolarisation des filles dans ces classes et cela pour plusieurs raisons : redoublement et abandon scolaires, mariage précoce, poids de la tradition, etc. En ce qui concerne le taux de la fécondité chez les élèves-filles dans la tranche d'âge de 15-19 ans, la situation est complexe dans son évaluation. Toutefois, les données du rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) au Tchad de 2004 ont établi globalement qu' « une fille sur trois, soit 36,6% de femmes dont la tranche d'âge de 15 à 19 ans est mère ou porte sa première grossesse ».

Des études de Human Right Watch (2019), sur les adolescentes enceintes et filles-mères en Afrique, relatent que le continent africain a le taux de grossesse des adolescentes le plus élevé au monde. De même, Elin Martinez (2019), soutient que « beaucoup de mères adolescentes ne retournent pas en classe parce que leurs écoles les excluent ou que leurs familles ne les laissent pas continuer leur scolarité ». Allant dans le même sens, au Tchad, précisément à N'Djamena, une étude faite par Moremen Brigitte (2016, p. 13) indique que « sur 116 filles-mères enquêtées, 77% ont abandonné les cours pendant leurs

premières grossesses et 23% ont repris les cours après l'accouchement ».

Mais en réalité Qu'est-ce qu'une fille-mère ? Plusieurs définitions sont proposées dans la littérature. Pour Search, (2021, p. 6) la fille-mère présente un statut complexe, elle « n'est plus une vierge, car elle a succombé au péché de la chair. Ce n'est pas non plus une mère, car elle n'est pas liée à un homme par le sacrement du mariage. Ce n'est pas, enfin, une prostituée, car elle n'a pas vendu son corps pour de l'argent ». Sa position dans la société est donc compliquée. Mais, le Petit Robert (2008) clarifie la fille-mère en termes de « mère célibataire », c'est-à-dire une personne non mariée qui élève seule un ou plusieurs enfants. D'après L'INSEED (2016, p. 53), les femmes célibataires sont celles « qui ne sont ni en union, ni veuves, ni séparées ou divorcées » et au Tchad en général, la proportion des célibataires diminue très rapidement avec l'âge, « passant de 60% à 15-19 ans, à 3% à 25-29 ans et 35-39 ans et plus, elle est inférieure à 1% ». Parmi ces propositions, les plus élevées sont celles concernant les jeunes célibataires, y compris élèves et étudiantes et elles attirent notre attention sur leurs situations sociales et de formation. Il existe pourtant des élèves filles et étudiantes quoiqu'elles soient mères, elles poursuivent leurs études. Comment s'en sortent-elles sur le plan social et scolaire ?

Dans ce contexte, le principal écueil que l'on rencontre pour traiter de la place de la fille-mère dans la société est le manque de source, le manque de règles explicitement édictées. Il n'existe pas de cadre défini pour traiter du cas de la mère célibataire. Le traitement qui lui est réservé n'est visible qu'à travers la question de son enfant, le bâtard, l'enfant illégitime, l'enfant sans père. Ce manque de visibilité se traduit également à travers l'absence de tout terme juridique spécifiquement créé pour la nommer. D'où les difficultés qui se manifestent à travers

les stéréotypes, le mépris et le rejet de la fille-mère dans nos sociétés en général et en particulier en milieu scolaire. Baillet (2018, p. 13) précise que lorsqu'une adolescente tombe enceinte, « *elle peut se voir par contrainte de mettre fin à ses études ; ses perspectives d'emploi disparaissent et sa vulnérabilité à la pauvreté, à l'exclusion et à la dépendance se multiplie* ».

L'autodétermination dans la poursuite scolaire et universitaire de la fille-mère vient donc rompre avec la tradition qui voudrait que la fille abandonne les études lorsqu'elle arrivait à tomber enceinte d'une grossesse non désirée. Il ressort des recherches menées par des auteurs, Leadlbeater et Way, 2001 ; Mc Dermott et Graham, 2005 ; Weed, Keogh et Borkowski, 2000, que certains traits de personnalités semblent permettre l'atteinte de résultats positifs chez la fille-mère. A cet effet, les jeunes mères qui ont un comportement positif, qui croient en leurs capacités, qui ont des objectifs précis, qui ont une bonne estime de soi, qui n'ont pas des signes de dépression ou d'anxiété et qui veulent montrer aux autres qu'elles peuvent réussir mieux que celles qui n'ont pas ces traits de personnalité.

Herrman (2006, 2008) mentionne ensuite que les jeunes mères auraient une meilleure possibilité décisionnelle, des habiletés de gestion financières et organisationnelle ainsi qu'un sens des responsabilités supérieures aux jeunes femmes qui n'ont pas d'enfant. Bref, il est probable de confirmer que la maternité précoce apporte des changements sur le plan personnel de ces jeunes mères et que le fait de devenir parent donne souvent un nouveau sens à leur vie et augmente leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Ce qui veut dire que les enseignants ont un rôle à jouer, celui de l'enseignement des cours par la méthode des résolutions de problème. Celle-ci conduit à la résolution d'un exercice posé sous forme de problème par le tâtonnement, la manipulation des objets, des concepts théoriques. C'est dans cette optique

que Dias (2018, p. 252) invite « à explorer les différents aspects d'une matière et à maîtriser les règles de traitement. Ce qui est une source d'autodétermination ». Par ce canal, les formateurs s'engagent, par leurs compétences, à résoudre les difficultés des élèves filles rencontrées lors de leurs études. D'où l'importance de mettre en exergue une stratégie nouvelle qui favorise leur scolarisation.

1. Matériels Méthode

La méthode est la technique de collecte des données dans les bibliothèques du Centre d'Etude et de Formation pour le Développement (CEFOD), au Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD) ainsi que dans les bibliothèques de l'Université de N'Djamena et du Centre Nationale des Curricula (CNC). Aussi, un entretien semi-direct est réalisé par les questionnaires. Ceux-ci sont adressés à 150 individus répartis dans le détail comme suit : 05 chefs coutumiers, 10 conseillers d'orientation dans les établissements de la commune de 9^{ème} arrondissement, 15 élèves filles, 15 filles-mères vendeuses, 15 filles-mères élèves, 15filles-mères de l'Université de N'Djamena, 15 enseignants et 50 parents (père ou mère), 10 membres des associations des femmes. Pour accompagner cette méthodologie, le logiciel Excel et SPSS ont été utilisés pour les données statistiques et pour la réalisation des tableaux y relatifs.

Le contenu des questionnaires porte sur des points essentiels, à savoir : la prise en charge du nourrisson et de la scolarité de la fille-mère, stratégies adoptées par la fille-mère à jouer à la fois les rôles de mère et d'élève encore sur le banc d'école et d'université.

2. Résultats

La colère des parents suite à une grossesse subite de leur fille, la survivance de la tradition vis-à-vis de l' « école du blanc » semble donner raison à la Grade Royale à travers « Une fille à l'école ça n'aboutira à rien ; Ngonda n'ira pas à l'école... » De Cheik Amidou Khan. Rares sont les parents qui acceptent soutenir une fille qui à mi-chemin du cursus scolaire, ramène une grossesse non-désirée dans la famille. Ce qui complique véritablement la situation des filles qui en sont victimes. La garde des enfants sans père péjorativement appelés « enfants de nos sœurs » pose de sérieux problème sachant que leurs mères à l'école n'arrivent pas sinon très peu à trouver une aide auprès des Organisations quelconques leur permettant de poursuivre l'école d'où la déprise. Mais une chose est sûre, certaines de ces filles-mères tiennent le coup avec ou sans le soutien, dans une prise de conscience tardive à travers les bienfaits de l'école.

2. 1. Soutien de la fille-mère dans le cursus scolaire et universitaire

En considérant l'aspect de la prise en charge du nourrisson par les membres de la famille, des amis et des organisations sociales, pour permettre à la mère-élève d'aller aux cours, nous nous sommes adressés à des lycéennes. Ainsi, sur un effectif de 15 filles-mères, 13 ont répondu n'avoir jamais bénéficié d'une aide pouvant garantir la garde de leurs enfants.

Pour ce qui est des filles-mères de l'université, sur un effectif de 15 étudiantes interrogées, la majorité c'est-à-dire 11 filles, soit un taux de 73,33%, ont aussi estimé qu'elles n'ont jamais bénéficié de l'aide pouvant garantir la garde de leurs enfants. En ce qui concerne des enseignants, 9 répondants sur un effectif 15, soit 60%, ont confirmé les propos de leurs élèves : « elles

n'ont jamais bénéficié d'une aide pouvant garantir la garde de leurs enfants ». Des parents des filles et des filles-mères, au nombre de 50, ont été interrogés. Les réponses sont similaires : 66% ont estimé que les filles-mères ne bénéficient pas d'une aide pour la garde de leurs enfants.

Une autre question se rapportant exclusivement au soutien de la fille-mère pour favoriser sa réussite scolaire a été adressée aux personnes ci-dessus citées. Sur 15 élèves filles, 5 filles soit un taux de 33,33% ont estimé avoir bénéficié toujours des entretiens inhérents à leur statut de fille par des conseillers d'orientation. Par contre 8 parmi elles, pour un taux de 53,33%, estimaient qu'elles n'avaient jamais bénéficié des entretiens inhérents à leur statut de fille par des conseillers d'orientation. Pour les filles-mères, sur un effectif de 15 enquêtées fréquentant le lycée, une majorité de 11, soit un taux de 73,33% ont estimé n'avoir jamais bénéficié des entretiens inhérents à leur statut de fille par les conseillers d'orientation. Pour ce qui est des filles-mères de l'université, sur un effectif de 15 étudiantes interrogées, 9 répondants, soit un taux de 60% estimaient qu'elles n'avaient jamais bénéficié de la causerie éducative parce qu'elles étaient victimes du mépris par rapport à leur statut de fille-mère.

En ce qui concerne les enseignants interrogées, 9 sur 15, soit un taux de 60%, ont trouvé que les filles-mères bénéficient de la causerie éducative au sein de l'établissement. Alors que 6 répondants, soit un taux de 40% ont trouvé le contraire. Pour les filles-mères vendeuses des articles en détail, 9 sur un effectif de 15, soit un taux de 60% ont répondu n'avoir pas bénéficié de la causerie éducative, et contre 5, soit un taux de 33,33%, ont dit le contraire. Les parents des filles et des filles-mères, sur un effectif de 50 répondants, 30 soit un taux de 60% ont estimé que les filles-mères n'avaient jamais bénéficié d'une causerie éducative au sein des familles.

2. 2. L'auto-détermination des filles-mères dans la poursuite scolaire et universitaire

L'autodétermination des filles-mères permet de connaître les activités qu'elles réalisent afin de poursuivre leurs cursus scolaires et universitaires. L'objectif ici est de savoir si les filles-mères sont conscientes des multiples tâches qu'elles ont à accomplir à longueur de journée à savoir : s'occuper des enfants et de l'école. La première question porte sur le respect des heures des cours. Car, le respect des heures de cours leur permet d'être assidues en classe et de bien suivre les connaissances pédagogiques du début à la fin. La deuxième question quant à elle, porte sur la participation des filles-mères aux travaux de groupes. En effet, cette troisième question a pour but d'interpeller les filles-mères à agir en interaction avec leurs pairs en milieu scolaire. Car, cette interaction favorise l'apprentissage des ressources pédagogiques et didactiques. La dernière question, quant à elle, statue sur la participation des filles-mères aux évaluations.

L'analyse des réponses obtenues indique des points forts et faibles suivants. Ainsi, sur un effectif de 15 enquêtées 11 élèves filles, soit 73,33% estimaient qu'elles n'avaient jamais respecté les heures des cours pouvant montrer la poursuite de leurs études. Pour ce qui est des filles-mères, 9 sur un total de 15, avec un taux de 60%, ont affirmé qu'elles ne respectaient pas les heures des cours pouvant montrer la poursuite de leurs études au lycée. Il en est de même des 15 filles-mères fréquentant l'université, dans un pourcentage fort de 80,00%, elles ont aussi affirmé n'avoir jamais respecté les heures des cours pouvant montrer la poursuite des études universitaires. En interrogeant les filles-mères vendeuses des marchandises diverses, la majorité de 10 sur les 15, pour un taux de 66,66% estimaient qu'elles n'avaient jamais respecté les heures de travail pouvant montrer leur autonomisation.

En ce qui concerne les personnes ressources comme les 15 enseignants et les 50 parents d'élèves ont répondu, dans un pourcentage respectif de 53,33% et 60,00%, que les filles-mères ne respectent pas les heures de cours.

Une autre question portant sur la participation des filles-mères aux travaux de groupes a été posée aux enquêtées. Ainsi, les 15 élèves filles, 15 filles-mères du lycée et 15 de l'université, toutes ont affirmé dans des taux respectifs de 53,33%, 80%, et 73,33% qu'elles n'avaient jamais participées aux travaux de groupes pouvant garantir leur réussite scolaire. En ce qui concerne des enseignants, sur un effectif de 15 répondants, la majorité de 10 répondants, pour un taux de 66,66% estimaient que les filles de leur classe n'avaient jamais participé aux travaux de groupes. Pour ce qui est des 15 filles-mères vendeuses, la majorité de 8 répondants, pour un taux de 53,33% estimaient qu'elles n'avaient jamais respecté les heures du travail pouvant contribuer à leur autonomisation.

Pour ce qui est des parents des filles et des filles-mères, sur un effectif de 50 répondants, la majorité de 23 répondants, pour un taux de 46% estimaient que leur fille n'avait pas participé aux rencontres de révisions de leçons pouvant contribuer à sa réussite scolaire et universitaire.

Suivant l'analyse de la troisième question qui concerne la participation des filles-mères aux évaluations (tableau ci-dessous). Cette question cherche à savoir si les filles, malgré leurs occupations de mère et d'élève parviennent non seulement à réviser leurs leçons, mais aussi à participer aux devoirs et aux contrôles continus pour montrer leur progression dans l'apprentissage scolaire et universitaire.

Les réponses données par les filles-mères fréquentant les lycées et les universités indiquent, dans un rapport respectif de 60% et 66,67%, qu'elles participent aux évaluations

sommatives organisées dans les' classes. Par contre les enseignants trouvent qu'elles arrivent à participer aux contrôles organisés en classe mais dans un rapport faible, soit 40%. Les parents, quant à eux, estiment à 54% que leurs filles réalisent les contrôles de classe permettant de mesurer leur niveau de réussite scolaire ou universitaire.

Tableau 1 : Participation des filles-mères aux évaluations

Répondants	Modalité	Effectifs	Pourcentage
Elèves-filles	Toujours	8	53,33
	Pas du tout	2	13,33
	Parfois	5	33,33
Elèves-mères des lycées	Toujours	10	66,67
	Pas du tout	2	13,33
	Parfois	5	33,33
Elèves-mères d'université	Toujours	9	60
	Pas du tout	2	13,33
	Parfois	4	26,67
Enseignants	Toujours	6	40
	Pas du tout	3	20
	Parfois	6	40
Parents d'élèves	Toujours	27	54
	Pas du tout	8	16
	Parfois	15	30

Sources : enquêtes de terrain 2023

3-Discussion

Dans ce cas, comment la fille-mère parvient-elle à concilier la prise en charge du nourrisson et la poursuite normale de l'apprentissage ? Quels sont les facteurs socioéducatifs qui contribuent à la réussite scolaire et Universitaire ?

Il est question de confronter les résultats suivant les indicateurs ci-dessus évoqués dans l'étude. Pour les réponses concernant la

question de la prise en charge du nourrisson pour que la mère aille à l'école, la majorité des enquêtés trouvent dans un rapport de 60% à 73,33% que les filles-mères ne bénéficient pas d'une aide pour la garde de leurs enfants. Bien qu'elles peuvent être victimes de stéréotypes, elles s'arrangent à porter leurs enfants dans les salles de classe ou amphithéâtre. D'après Gagnon (1998, p. 34), « la résistance aux stéréotypes sexistes amène les filles, on l'a vu, à user de stratégies pour se créer une place à l'école. ... Ainsi, en interaction avec d'autres filles-mères, elles se mobilisent pour prouver que les stéréotypes sexistes dans lesquels on veut les enfermer se révèlent faussement prescrits ».

Photo 1 : fille-mère étudiante à l'Université de N'Djamena



Source : travaux de terrain, 2025

D'autres possibilités de faire garder ces bébés par des amies ou collègues volontaires existent. Celles-ci se positionnent dans un coin de la cour de l'établissement au moment où les mères suivent les cours. Dans ce cas de figure1, l'allaitement se passe

pendant les pauses. Dans ce contexte de mieux se positionner pour apprendre, les filles-mères bénéficient tout de même des causeries éducatives conduites par les enseignants ou par les conseillers pédagogiques. Les réponses fournies à ce niveau sont dans l'ordre de 60%, au sein des établissements. C'est ce que réclament MenyeNgay et Yakam (2020, p. 375) disant : « l'enseignant est celui-là qui devra faire preuve d'une certaine expérience pédagogique lui permettant d'assurer un bon encadrement des filles en difficultés en situation de classe ».

Par ailleurs, d'autres obstacles sont encore à surmonter pour permettre aux filles-mères de poursuivre efficacement leurs cursus scolaires. Il s'agit de s'organiser de manière à faire respecter les heures des cours, à participer aux travaux de groupes et aux différents contrôles de classe. Ainsi, les résultats des enquêtes avec des pourcentages allant de 53,33% à 80% montrent clairement que les filles-mères ne respectent pas les heures des cours et participent peu aux travaux de groupes pouvant garantir leur réussite scolaire. Ces différentes faiblesses trouvent leurs sources dans les multiples tâches qu'exécutent ces filles dans la journée ou tard dans la nuit. Des tâches liées à la prise en charge de l'enfant d'une part, et à la recherche de l'autosuffisance, d'autre part. Celle-ci se concentre sur la nourriture à travers la vente des marchandises en détail, la quémande des moyens de subsistance du ménage, etc. En effet, quémander pour se nourrir et nourrir le bébé conduit le plus souvent ces filles-mères vers la débauche. Toutes les mains masculines qui donnent ne le font pas par générosité mais attendent en contrepartie la tendresse de la main qui reçoit. Certaines filles qui en sont habituées, finissent soit, par multiplier les enfants sans père, soit par devenir travailleuses de sexe ou soit, s'exposent aux maladies de tout genre et meurent précocement. Ces activités diverses se répercutent

également sur la faible participation des filles-mères aux travaux d'évaluation sommative organisés dans les classes. Dans ce domaine, les enseignants et les parents confirment cette faiblesse de participation aux évaluations dans un rapport de 40% à 54% contre celui des filles-mères de 60% à 66,67%. Gagnon (1998, p. 36) encourage en ces termes :« c'est en restant compétitives avec de bons résultats scolaires que les filles envisagent les possibilités de se réaliser dans l'avenir ».

Conclusion

Les difficultés qui touchent les filles-mères sont multiples : les stéréotypes, la prise en charge du ménage, le suivi des cours, etc. Toutefois, les résultats de cette étude ont montré que certaines de ces filles concernées sont déterminées à progresser sur le plan scolaire. Les résultats de la participation aux contrôles continus et aux examens passés en salle de classe, avec un taux de 40% selon les enseignants contre 60% pour les élèves du lycée, expriment l'engagement des filles-mères à poursuivre leurs études. Ces contrôles déterminent leur niveau de réussite scolaire et universitaire.

Il reste l'appui dont les filles ont besoin tant du côté pédagogique à travers les enseignants, les conseillers, les inspecteurs et du côté social par les parents et les organisations sociales. Néanmoins, les différents appuis qui aideront les filles-mères à se libérer pour la poursuite de leurs études, méritent encore d'être approfondies.

Références bibliographiques

ANNAN, Kofi, 2018, *Stratégie de l'Union Africaine pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (GEWE)*. Union Africaine

Collectif, (2004), « De l'apprentissage social au sentiment d'efficacité personnelle ». *Autour de l'œuvre d'Albert Bandura*, Paris : L'Harmattan, p.175.

Cheik Amidou Khan, 1961, *l'Aventure ambiguë*, Paris : Julliard.

De Montigny Gauthier, Pascale et Francine de Montigny, 2014, *Théorie du parcours de vie*, Canada : Université du Québec en Outaouais.

GREIFF Shaina, 2010, *Pas de justice dans les justifications : Les violences faites aux Femmes justifiées au nom de la culture, de la religion et de la tradition*. The Global Campaign to Stop Killing and Stoning Women and Women Living Under Muslim Laws, Mars. In www.stop-killing.org

NOUBADIGNIM, Ronelyambaye. (2005). *Déterminants des disparités régionales en matière de scolarisation des enfants au Tchad*. Mémoire de fin d'études, Présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Démographie (D.E.S.S.D.), Yaoundé.

PERRENOUD, Philippe (1997). *Construire des compétences dès l'école*. ESF

PERREAU, Johanne (2010). *Difficultés d'apprentissage en mathématiques chez les Élèves du cheminement particulier continu (CPC) : variables cognitives*.

Canada : Université Laval Québec.

PRIOLET, Maryvonne, 2008, *Enseignement et apprentissage de la résolution de problèmes Mathématiques. Le cas des problèmes numériques au cycle 3 de l'école primaire en France. Approches didactique et ergonomique*. Université Lumière Lyon 2.

SEARCH (2021), « Le corps des femmes : la place des filles-mères dans la « pyramide Normative » chrétienne. Approche juridique et anthropologique des filles-mères. Dans la France

médiévale (XI^{le} et XV^e siècles) ». In Revue internationale Interdisciplinaire. Dossier : Le corps en droit. https://journals.openedition.org/droit_cultures/7455.

VAN CAMPENHOUDT, Luc., Marquet, Jacques et Quivy, Raymond, (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. 5^e édition entièrement revue et augmentée. Dunod.11 rue Paul Bert – 92240 Malakoff.